BUREAU DE SANTÉ.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Beny Delisle à Marianne Beron; Willie Bussey à Marie Straud; L. A. Hermann à Katie Sessum; J. H. Bowen à Alberta Jackson; John Wolf à Frederika Smith; James Charles à Tenna Lindsey; Peter Paul Wegmann à Elizabeth A. Bonhage; John I. Karcher à Victoria Schneider; Angelo Caronna à Leonardo Caffgialosi; Fernand Dallet à Theodora Fortuné.

NAISSANCES.

Mme Julian B. Downing, une fille; Alphonse Christa, un garçon; John Schneider, une fille; Jos S. Brand, un garçon; Calhoun Ploger, un garçon; John Viola, un garçon; Sébastino Dambrozzio, un garçon.

DECES.

Antonino Di Carlo, 68 ans, 1205 Gerdido; Vve Emily Eimer, 64 ans, Livington; Vera Ryskamp, 7 mois, 2505 Magasins; Catherine Stiles, 2 ans, 1348 State; Mme Henriette Hubert, 34 ans, 4103 Annonciation; Mary Gallagher, 31 ans, 1939 Lafayette; Albert Hermann, 36 ans, St Maurice et Derbigny; Emile Lemarchand, 40 ans, 1806 St Philippe; Reinhardt Cook, Jr 11 mois, 424 S. Scott; H. A. Simon, 23 mois, 636 N. Rocheblave; J. Moutten, 68 ans, Osborn Hotel; Joseph Daniel, 3 mois, Asile de St Jean Berchman; Troysville E. Sykes 69 ans, 2250 Urquhart; Vincent Defattie, 28 ans, Nouveau Bassin; Lena Toretto, 17 mois, 1205 Decatur; Frank Fratelli, 35 ans, McDonoughville; F. Austin Trabas, 56 ans, Asiles des Petites Sœurs des Pauvres; G. J. Bestus, 9 mois, 1019 N. Prieur; Lucien P. Mariano, 4 ans, 2800 Barracks; F. O'Dwyer, 3 mois, 8135 Hampson; Geo Segura, 54 ans, 1020 Dryades; Vve Grace Levy, 79 ans, 1211 Carondelet; J. D. Martinez, 64 ans, Hôpital Touro; Martha A. Hayes 50 ans, 728 Belleville; John Russel, 5 mois, Westwego.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Max Barnett vs Wm M. MacLean, réclamation de $175.50 sur un compte-courant.

Philip Geinsler Jr vs Hibernia Ins. Co., réclamation de $1,500 sur une police d'assurance.

Richard P. LeSassier vs ses créanciers, demande d'un répit.

Mme Jeannette Risbourg vs Jos. R. Connage, séparation de corps et de biens.

Eugène Esquinance, administrateur de la succession du Rév. Eug. Aquilhé, vs Joseph M. Villavaso, réclamation de $1,560.41 sur des billets.

Mme Alphonsine Bachemin vs Anthony Randazzo, son époux, demande d'interdiction.

M. H. Sullivan et Albert G. Phelps vs D. H. Sinclair, saisie provisoire.

Demandes d'émancipation:
Katie Baehr, Rose Fritz.
Successions ouvertes:
Hy A. Antz, Marie B. Mouledous.

DEUXIÈME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:
Jos. Lee, violation de l'acte 93 de 1906.

Condamnation:
Jim Russell, Jos. Brough, Geo. Smith, larcin, 30 jours de prison; Emily Manchester, larcin, 61 mois de prison; Tom Carter, larcin, six mois d'incarcération.

Nouvelle audition de cause:
Louis Laprime, actes de violence.

Acquitté:
James Conrad, actes de violence.

COUR SUPREME DE L'ETAT.

Décisions par le juge Breaux:

R. H. Marr vs P. J. Patorno, demande repoussée.

J. et L. Varion vs W. H. Howcott, demande repoussée.

W. W. Handlin vs la Ville de la Nouvelle-Orléans, jugement confirmé.

Dr Theobald R. Rudolf vs Vve Elizabeth Gedry, jugement confirmé.

La succession de Frank Roder, jugement confirmé.

Par le juge Nicholls:

Hiddleston Kenner vs Pasquale Scrammozza, demande repoussée.

La succession de Mme Julia P. Drysdale, jugement infirmé.

Hans C. Nissen vs Marguerite Farquhar, jugement infirmé.

Par le juge Monroe:

L'Etat de Louisiane vs Jack Firmatura, jugement confirmé.

Borah & Laudun vs Chas A. O'Neill, jugement amendé.

J. Numa Jordy vs Salmen Brick & Lumber Co., jugement confirmé.

H. Daponte vs Albert Breton et als, jugement confirmé.

Southern Jewelry & Optical Co. vs Carleton Hunt, demande repoussée.

Par le juge Land:

Metropolitan Bank vs Times-Democrat Publishing Co., jugement confirmé.

Robt R. Cocke vs R. Le Riggs et Chas D. Craighead, demande repoussée.

Augustus Elmer Jr vs Toby Hart, jugement infirmé.

Dominique Froelicker vs Southern Marine Works, jugement confirmé.

State ex-rel Douglas vs C. R. Kennedy, jugement infirmé.

La succession de Mme M. C. Whitting vs Les exécuteurs, jugement confirmé.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mme Joséphine Finerty à Security B. & L. Ass'n, terrain, Robertson, 6me, Magnolia, Washington, $2,000.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $2,000.

Henry L. Nick à Mme M. Smith, terrain, Newton, Madison, Homer, Monroe, $357.

Jas G. Comfort à Pat. H. Comfort, portion, Télémaque, Palmyre, Cortez, Cleveland, $500.

Mme Walsh à Jos. B. Delaney, terrain Milan, Marengo, Magnolia, et Robertson, $1750.

Mme Louisa Rohnstien à Mme Marie C. Dorr 1/2 terrain, Dumaine, St-Philip, Dorgenois et Rocheblave, $450.

Vve Jacinto Marsal à Alphonse S. Lopes, portion, St-Philippe, Dorgenois, Rocheblave, et Ursulines, $4500.

Partage entre Jos. F. Chauvin, Mme Hy Blanc et Mme Jules Evans de 2 terrains, Ste Anne, Dorgenois, Rocheblave et Dumaine, et la moitié d'un terrain, Orléans, Galvez, Ste Anne et Johnson.

Walter L. Gleason à Mme Léonie D'Hérété, terrain, Esplanade, Miro, Kerlerec et Galvez, $4,300.

FAITS DIVERS.

Enfant brûlée.

Hier vers onze heures et demie du matin, Hazel Smith, une fillette de couleur qui jouait près d'un fourneau en la demeure de ses parents, rue Saratoga, 1409, a accidentellement mis le feu à ses vêtements. Ses cris ont attiré l'attention de Mme J. Briggs, une voisine qui a réussi à éteindre les flammes. L'enfant, brûlée au corps, a été transportée à l'hôpital.

Pris sur le fait.

Walter Jackson, un nègre employé dans la pharmacie May, à l'angle des rues Canal et Chartres, a été découvert au moment où il commettait un vol dans la pharmacie, hier matin vers une heure.

Il a été poursuivi par les employés de l'établissement, mais a réussi à s'échapper.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 11 mai.

Les deux Chambres de l'Assemblée Générale de la Louisiane sont entrées en session hier à midi et ont procédé à l'organisation, M. Barrett a été élu président pro tem du Sénat et M. Dupré président (speaker) de la Chambre.

SENAT.

Le lieutenant-gouverneur Sanders a ouvert la séance du Sénat. Le secrétaire d'Etat Michel a lu la liste des sénatears élus, qui ont ensuite prêté le serment d'usage devant le gouverneur.

Il y avait quarante sénateurs présents, un seul, M. Nugent, de Rapides, étant absent pour cause de maladie.

M. Labbé a proposé de procéder à l'organisation de la chambre haute et a présenté les candidats aux fonctions de sergent d'arme et de gardien.

Il a ensuite présenté la candidature de M. F. C. Barret, représentant du vingt-deuxième district au sénat pour le poste de président protem.

M. Labbé a fait l'éloge de M. Barrett et M. Voegtle a appuyé cette candidature dans une allocution heureuse.

M. Barrett a été élu à l'unanimité et MM. Labbé, Voegtle et Peterman l'ont escorté auprès du lieutenant-gouverneur qui a reçu son serment.

Les sénateurs ont procédé au tirage au sort des siéges.

Le lieutenant-gouverneur Sanders a nommé MM. Voegtle, Setton, McCulloh et Wimberly membres du comité d'organisation du Sénat, MM. Barrett, Lazaro et Stafford pour prévenir le gouverneur de l'entrée du Sénat en session, et MM. Setton, O'Keefe et Elder pour avertir la Chambre.

Après une séance exécutive présidée par M. Favrot le sénat a élu M. O. H. Simpson d'Orléans secrétaire, M. G. A. Staples de Rapides sergent d'armes, et M. William Johnson d'Orléans gardien.

Le sénateur Cordill a déposé une résolution conjointe étendant jusqu'au premier juin les pouvoirs de la commission d'enquête sur le port de la Nouvelle-Orléans.

Les sénateurs Favrot, Davis, Gleason et Oglesby ont été nommés membres du comité d'inauguration du nouveau gouverneur.

L'assemblée a approuvé un rapport de M. Voegtle recommandant les employés du Sénat et fixant leurs salaires.

M. Marks a déposé une résolution invitant M. John A. Johnson, gouverneur du Minnesota, à prononcer un discours devant la Législature à Baton Rouge.

M. Barrett a remercié le Sénat de son élection aux fonctions de président pro tem et la séance a été levée.

CHAMBRE.

A la chambre le secrétaire Robert Landry a donné lecture du rapport du secrétaire d'état sur les élections, puis les membres ont prêté serment par groupes de vingt. Cette formalité terminée, M. Henriques, représentant de la Nouvelle Orléans, a fait la motion de procéder à l'organisation de l'assemblée et, dans un éloquent discours très applaudi, a proposé d'élire M. Garland Dupré, de la Nouvelle Orléans, aux fonctions de président de la chambre.

M. Thomas, de Caddo, et M. G. H. Clinton, de Tensas, ont appuyé la candidature de M. Dupré, qui a été élu à l'unanimité.

MM. Henriques, Thomas et Mangham, désignés par le secrétaire Landry, ont escorté M. Dupré au fauteuil présidentiel, et le nouveau "speaker" a fait une heureuse allocution dans laquelle il a remercié ses collègues du grand honneur qui lui était fait.

M. Thomas J. Ryan a été ensuite élu sergent d'armes, M. Adams François, de Terrebonne, gardien, et M. James Ferguson, de Richland, préposé à la poste.

Sur proposition de M. Generelly secondée par M. Wilson et Nettles, M. Robert S. Landry a été réélu "clerk" de la chambre.

Sur motion de M. Nettles, de Red River, M. Barrett, de la Nouvelle-Orléans, a reçu le serment du nouveau président de la chambre.

Une résolution présentée par N. Henriques instituant une commission de cinq membres, avec le président de l'assemblée pour président, pour fixer le nombre des employés de la chambre et leurs appointements, a été adoptée.

Sur motion de M. Gay il a été décidé de nommer un comité de sept membres pour coopérer avec les citoyens de Baton Rouge à la cérémonie d'inauguration du gouverneur.

MM. Allen de Ste-Marie, Generelly de la Nouvelle-Orléans et Richardson de Claiborne ont été chargés de prévenir le gouverneur de l'entrée de la chambre en session. MM. Smith de Caddo, Morse de la Nouvelle-Orléans et Williamson de Vernon ont prévenu le sénat.

Police d'assurance annulée.

Le juge Fred D. King, de la cour civile de district, a rendu hier une décision dans le procès intenté à la Metropolitan Life Insurance Company par Frank H. Rhodes, administrateur de la succession de Charles Foley, pendu le 7 octobre 1904 pour le meurtre de Richard Flynn, pour obtenir le paiement d'une police d'assurance de $231.

Le juge a déclaré qu'une assurance sur la vie ne constituait pas un contrat assurant contre une exécution légale pour crime, et en conséquence a rendu un jugement déboutant le plaignant de sa demande et le condamnant aux frais. Il est à noter que la Compagnie a touché la prime de 15 cents par semaine jusqu'au 3 octobre 1904, quatre jours avant l'exécution.

Examen du service civil.

Cent dix-neuf postulants, cent blancs et dix-neuf noirs, se sont présentés hier aux examens du service civil pour les emplois de commis à la douane de la classe A. Demain quatre-vingts concurrents subiront les examens pour les emplois de la classe B. Pour les examens de la troisième classe, qui ont lieu mercredi, il y a cent dix-neuf personnes inscrites.

M. Henry A. Smith, agent de la commission du canal interocéanique pour le recrutement des ouvriers, est revenu de l'isthme de Panama où il a passé plusieurs semaines.

Il annonce que le personnel est à peu près au complet et qu'il ne cherchera pas à faire des recrues.

M. S. E. Redfern, agent d'achat de la commission, demande des soumissions pour la fourniture de 6.610 pilots, de 4.000 moustiquaires et de 300 cars à marchandises pour le chemin de fer de Panama.

Les siéges réservés de West End.

Le conseiller municipal Samuel T. Gately, qui se trouvait dimanche soir à West End avec sa famille, avait pris des siéges réservés dont le prix est de 5 cents chacun. Il s'en est absenté quelques moments et à son retour il fut requis de payer de nouveau, quoiqu'il eut les coupons attestant qu'il avait déjà payé.

Pour toute explication le préposé aux siéges réservés lui a dit que c'était un moyen de "faire plus d'argent".

M. Gately a jugé que c'était une imposition sur le public, et il a averti le maire Behrman. Celui-ci a été du même avis et a demandé des explications à M. Hugh McCloskey, président de la Compagnie des chemins de Fer de la Nouvelle Orléans, qui a été très surpris et a promis de s'entendre avec le vice-président De Grange pour mettre immédiatement un terme à l'abus signalé.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Tout malaise après avoir mangé peut être évité en fortifiant les organes digestifs avec le Bitter. Essayez-le aujourd'hui. Il est excellent dans les cas de

Déperdition d'Appétit, Gastralgie, Aigreurs, Indigestion et Malaria.

SUPÉRIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS

SANTAL MIDY CAPSULES

SOULAGE EN 24 HEURES

RETOUR.

Après une absence de trois semaines, le sympathique payeur de la Banque Nationale du Peuple, M. John P. Couret est de retour en ville, et a repris l'exercice de ses responsables fonctions.

M. Couret vient de se marier et était allé passer ces trois semaines avec sa femme dans une des stations balénaires du Golfe. Ses amis et les clients de l'institution ont été heureux de saluer son retour.

La Pure Food Law.

Le comité de législation de l'Union Progressiste a tenu une séance hier sous la présidence de M. Arthur D Parker.

Le but de cette réunion était de discuter l'urgence de requérir la législature actuellement en session d'amender l'article de la "Pure Food Law" donnant au bureau de santé d'état plein pouvoir pour la mettre en vigueur, en créant une commission de sept membres nommés par le gouverneur et ayant le pouvoir de faire exécuter les règlements sur les aliments et les drogues.

La réunion a été orageuse, et il y a eu à un moment une vive discussion entre le Dr. Irion, président du bureau de santé d'état, et plusieurs membres du comité.

Finalement la proposition de M. Parker de demander à la législature d'enlever au bureau de santé de l'état le pouvoir de faire exécuter les règlements de la loi et de le donner à une commission composée de deux médecins, de deux pharmaciens, de deux épiciers, d'un chimiste et du président du bureau de santé d'état, a été adoptée pratiquement à l'unanimité.

Le comité tiendra une autre séance ce matin à dix heures au collège de Pharmacie de la Nouvelle Orléans. Les pharmaciens et le public en général y sont invités.

Verdict affirmé.

La cour suprême de la Louisiane a affirmé hier le verdict du jury déclarant Jack Pierre et Edward Honoré, deux nègres appartenant au "conseil de dieu", coupables du meurtre de l'agent de police Robert J. Cambias, qui avait été appelé pour protéger un petit garçon que brutalisaient les noirs fanatiques.

La peine de mort sera donc prochainement prononcée contre les deux assassins. C'est le juge Breaux qui a donné lecture des considérants et de la décision.

La cour suprême a repoussé l'exception prise au cours du procès par l'avocat de Jack Pierre, qui prétendait que les commissaires du jury avaient été illégalement nommés.

Le Pavage des Rues.

L'avocat de ville Gilmore, l'ingénieur Hardee et le contrôleur Kennedy, qui sont autorisés par le comité de législation du conseil municipal à préparer un projet de loi sur le pavage des rues, projet qui sera soumis à la législature, se réuniront aujourd'hui pour examiner les plans et les propositions qu'ils ont reçus.

L'Affaire Gasquet-Dale.

M. F. V. Gasquet, un jeune homme de la Nouvelle Orléans auquel Mlle Rose Helen Dale, une infirmière diplômée de Little Rock, intente devant la cour civile de district un procès en dommages-intérêts pour rupture de promesse de mariage, a déposé hier, par l'intermédiaire de son avocat, sa réponse. Le défendeur nie qu'il ait promis le mariage et déclare que la jeune infirmière ne l'attaque en dommages-intérêts que parce qu'elle a essayé vainement de lui extorquer de l'argent.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

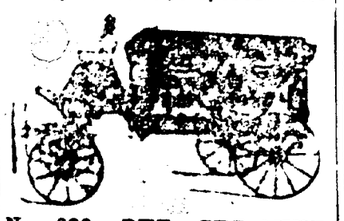

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

LAUDUMIEY, Président et Gérant. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONES { HEMLOCK..... 408 / HEMLOCK..... 1004 W

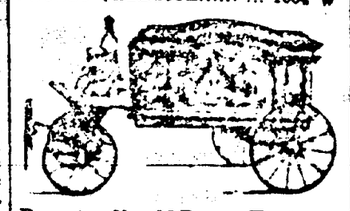

Branche No 817 rue Toulouse

Vis-à-vis l'Opéra Français.

BERTRAND ADER, Gérant,

Téléphone Hemlock 686.

TELEPHONE 282.

VEUVE JOSEPH RAY,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

Le Restaurant du Nouvel Hôtel St-Charles

A l'étage des Bureaux — Entrée rue Gravier.

Cuisine et Service de Premier Ordre.

Le patronage de ceux qui donnent des Parties de Théâtre, des Diners et Soupers y est sollicité.

Jardin de Palmiers et Promenade en Plein Air sur la Terrasse du St Charles. Un charmant Lieu de Repos et le Plus Attrayant en ville pour Mariages et Réceptions.

BAINS DU ST CHARLES

Electriques, Turcs, Russes, Romains, Ordinaires. Lumière Electrique et Bains et Massage Electriques. L'Electricité scientifiquement employée avec tous les accessoires modernes. Elle soulage des Rhumatismes. Guérit les Rhumes et elle est le Meilleur Tonique connu pour les Nerfs.

A. R. BLAKELY & CO., Ltd.,

1er nov—6m Propriétaires.

PETITES ANNONCES.

Demande—Une fille blanche compétente, pour cuisine seulement, famille de deux. Bons gages. 6323 avenue St Charles.

12 mai—3f

COLLEGE SOULÉ.

601 et 607 Rue St-Charles

"La Meilleure Ecole Commerciale au Sud"

Notre Cours Commercial et nos Cours de Sténographie et d'Anglais sont du Plus Haut Grade.

Le Cours Académique prépare les élèves à entrer à Tulane et à l'Université d'Etat de la Lne.

Le Cours Commercial et le Cours de Sténographie sont supérieurs sous tous les rapports et préparent parfaitement les jeunes gens et les femmes à gagner leur vie.

21 Professeurs. Instruction Personnelle.

Prix d'Enseignement Raisonnables.

Le Département d'Emploi Gratuit aide les gradués à obtenir des positions.

Taux d'Enseignement de l'Ecole du Soir—$5 par mois pour le Cours d'Anglais; $6 par mois pour le Cours de Haut Grade de Sténographie et d'Ecriture à la Machine; $7 par mois pour le Cours de Tenue de Livres Pratique et de Banque.

GEO. SOULÉ & SONS.

30sept—1 an—dim

AMUSEMENTS

WEST END

TOUS LES SOIRS.

Tableaux Mouvants Modernes et Récitations de Chants Illustrés,

En charge de M. J. M. McKee. Trois changements chaque soir.

Aussi une Grande Bande Militaire

Sous la direction du PROF. G. B. LOMBARDO (Académie Royale, Venise), exécutant la dernière musique—Populaire et d'Opéra.

12 mai—1m

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END.

T. TRANCHINA, ... Prop

Ouvert toute l'Année.

Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.

PRIX RAISONNABLES.

5 mai—3m

OC-SHUBERT Spectacle Continue de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis

Chaque Représentation dure Plus d'une Heure.

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES. National Realty Building, Nouvelle Orléans, 2 mai 1908—Les examens de ce cours annuel des postulants blancs pour des certificats gradués de grammaire et de kindergarten auront lieu, à partir de LUNDI, 1er juin, à 8:30 A. M., à la Bâtisse de l'Ecole Normale, rues Constance et Gaiennie.

Des blancs pour applications peuvent être obtenus du bureau du Surintendant.

Les applications devront avoir été présentées au Surintendant vers le 25 mai.

WARREN EASTON,
Surintendant.

6 mai—1m

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 18 Avril 1908.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures p. m.

L'eau et le temps le permettant.

$1.00 EXCURSIONS $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pine land Park, pour l'aller et le retour $1, les dimanches à l'arrivée du train de 8 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Agents,
No 337 rue Carondelet.

16avril—1f

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.

Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA LORRAINE, 14 mai.
*LA TOURAINE, 21 mai.
*LA SAVOIE, 28 mai.
*LA PROVENCE, 4 juin.
*LA LORRAINE, 11 juin.
*LA SAVOIE, 18 juin.

Départ extra:

Nouveau steamer géant à double hélice CHICAGO..... Pour le Havre, 20 juin, midi

Une classe (II) Cabine seulement

Agence générale, 19 rue State, N.Y.

*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

LIGNE DIRECTE.

S. S. VIRGINIE, 25 mai 1908.

(Prend des passagers d'entrepont.)

Passage de Première Classe - - $80.00

Passage d'Entrepont - - - - - $37.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Common, bâtisse Hennen.

1er mars—1an

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY,
Surintendant.

17 oct

nant comme une parente éloignée du lieutenant, elle obtint confirmation de son retour du Tonkin.

Elle apprit là l'odyssée de Fréménil et elle put aussi, par une indiscrétion, savoir qu'il était descendu au Grand-Hôtel, où elle se rendit dès sa sortie du ministère.

Au Grand Hôtel, on lui donna la nouvelle adresse de l'officier.

Et la voiture qu'elle avait prise l'emporta vers le boulevard Malesherbes.

L'après-midi d'octobre résumait toute la séduction des beaux jours finissants. Le soleil était pâle et doux, la lumière avait des tons d'une délicatesse infinie. Sur la chaussée, les petites marchandes des rues poussaient leurs voitures chargées de fleurs multicolores. L'air, tiède, embaumait comme au printemps... Paris souriait.

La jeune femme ne voyait rien de ces choses.

Renversée sur les coussins de la voiture, elle songeait.

Où trouvait-elle — si faible encore d'apparence, si pâle, avec un visage aussi amaigri—les forces nécessaires à l'accomplissement de ce projet qu'elle mettait à exécution ?....

Dans la fièvre qui la consumait, ou dans la griserie....dans l'exaltation de son amour ?

Qui eût pu le dire ?

Mais elle arrivait à destination.

Elle descendit, paya le cocher, pénétra dans la maison.

Le concierge, à la demande qu'elle fit:

—M. Jacques Fréménil ?.... répondit:

—Au premier, à droite.

Le cœur battant, elle s'engagea dans l'escalier, se disant:

—Il est là et je vais le voir !

Elle ne songeait point qu'elle allait peut-être se trouver en face d'une femme qui, jugeant sévèrement sa démarche, lui répondrait avec dureté.

Une seule vision était devant ses yeux:

—Jacques.

Et elle allait à lui.

Elle s'arrêta devant une porte, vit un bouton de sonnerie sur lequel elle appuya machinalement.

Il faisait sombre, et cependant les yeux de Gilberte reflétaient d'intenses lueurs.

La porte s'ouvrit. Et dans la baie lumineuse qu'elle forma, ce fut Jacques qui — le domestique étant sorti pour une course — apparut.

..Jacques, qui resta une seconde, sans paroles, les doigts crispés au chambranle, stupéfait.

..Jacques, qui balbutia enfin avec difficulté:

—Toi.... vous.... ici ?

Pendant un instant, Gilberte, immobile elle aussi, fut comme en extase devant l'officier.

—C'est moi.... Jacques.... oui, c'est moi.... murmura-t-elle.

Elle s'avançait ensuite vers lui, les bras tendus, les lèvres frémissantes, le visage irradié,

Il recula en poussant la porte.

Gilberte le suivit.

Elle disait:

—Jacques.... toi, dont j'ai pleuré la mort et que je retrouve vivant.... es-tu surpris de me voir ? Est-ce que vraiment tu ne t'attendais pas à ce qu'un jour je surgirais ainsi devant toi..... pour te demander compte du passé ?

Le lieutenant ne répondit pas.

Il avait eu un regard vers la portière qui séparait le petit salon de la salle à manger où tout à l'heure Claire était entrée.

Cette portière venait de retomber.... La lourde étoffe fut encore agitée comme d'un long frisson. Puis elle resta immobile.

Gilberte n'avait rien remarqué.

Pouvait-elle d'ailleurs voir autre chose que Jacques qu'elle enveloppait de ses regards ardents, de ses regards extasiés ?

Elle continuait et comme si elle eut parlé machinalement, dans un rêve:

—Les journées de larmes ont été longues, les années de souffrance interminables et pourtant voilà qu'à cette heure j'en oublie la durée.

"..Voilà qu'il me semble que le temps s'efface... que le temps disparaît.... qui nous sépare de la minute où nous nous sommes dit au revoir, là-bas, à Lang-Son, aux confins du monde.

"Voilà qu'il me semble que le soir est tout récent où nous nous sommes embrassés pour la dernière fois dans le jardin de la pagode tout rouge de soleil couchant.

"Tu t'en souviens, Jacques ?

Il hocha la tête. Etait ce affirmation ? Etait-ce négation ? Nul n'aurait pu le dire.

Elle continuait, toujours dressée devant lui, ayant réussi à prendre ses mains qui s'étaient d'abord refusées à l'étreinte.

—Oui.... le jardin était tout rouge ce soir-là. Et le lendemain quand je me trouvai sur la route, loin de toi, ce fut de l'ombre qui s'appesantit autour de moi et qui ne se dissipa plus.

"Des jours passèrent.... Les mauvais rêves, les cauchemars accoururent.

Elle porta une de ses mains à son front de ce même geste douloureux qui lui était coutumier.

—Oh ! oui.... et d'horribles.. d'atroces cauchemars.... On me fit croire.... je crus à ta mort. Je te revis là-bas, dans la brousse tonkinoise, la poitrine trouée d'une balle, les bras en croix, étendu sur l'herbe.... Et je t'appelais.... je te parlais.... mais tes lèvres restaient scellées et tes paupières que je soulevais retombaient.... Et je pleurais.... oh ! comme je pleurais toute seule, pendant des nuits !.... Parfois, pourtant, j'essayais de réagir, de chasser cet épouvantable rêve — d'autres encore — dans lesquels je me debattais. Et j'avais raison, tu vois, Jacques, puisque les voilà dissipés, ces mauvais rêves, puisque nous nous retrouvons tous les deux à cette heure.

Jacques la regardait avec une anxiété profonde.

Et il semblait se demander si, pour parler ainsi qu'elle venait de le faire, elle possédait bien toute sa raison.

Brusquement, la tête de Gilberte se souleva, ses lèvres se tendirent.

—Mais tu ne as pas encore embrassée, Jacques ?

Il eut un sursaut et son regard, rapidement, s'égara une fois encore vers la portière du fond.

Elle était immobile, cette portière.... Rien ne trahissait derrière elle la présence d'un être vivant.

Le visage de l'officier s'était contracté. Jacques devait horriblement souffrir. Sous la moustache fine il se mordait les lèvres. Un impérieux désir, tout son amour éperdu le poussait vers cette malheureuse, en même temps que la voix de sa conscience, la voix de la raison lui criait:

—Arrière.... Tu n'as pas le droit de répondre à cet amour ! .... Tu es un homme, toi.. c'est à toi à trouver la force d'âme nécessaire.... c'est à toi à ne pas faillir.

Il recula.

Gilberte vit ce mouvement. Seulement alors elle parut sortir de ce songe dans lequel elle avait été jusque-là enveloppée.

Durant un instant, elle sembla réfléchir, coordonner en elle des idées encore éparses, encore confuses.

L'officier disait:

—Gilberte.... je suis heureux infiniment de vous revoir..... Mais il faut que vous compreniez comme moi que si nous avons été l'un et l'autre les victimes du sort, nous ne sommes pas pour cela exonérés du devoir. Le malheur lui-même comporte des obligations auxquelles.... sous peine de lâcheté....on doit se soumettre. Il en est ainsi pour nous. Ni vous, Gilberte, ni moi, n'accomplirons ce qui serait une indignité.... ce qui serait une infamie.

Une indignité.... une infamie ? murmura-t-elle.

—Oui.... brisés par le Destin comme nous l'avons été, nous ne devons pas désirer de nouvelles victimes. C'est assez de larmes .... c'est assez de souffrances... Gilberte.... nous nous devons à nous-mêmes de sauvegarder le bonheur des autres.

Elle écoutait, les paupières mi-closes et une expression d'étonnement couvrait son pâle visage.

Après un instant qui lui fut nécessaire pour réfléchir, elle demanda:

—C'est de Claude que tu veux parler n'est-ce pas ?

—C'est de Claude, en effet.

—Claude est un misérable que je hais de toute mon âme....

Une flamme d'indignation brusquement venait de s'allumer dans les prunelles de la jeune femme.

—Un misérable !.... fit Jacques stupéfait.

—Oui.... parce que Claude, pour réaliser son amour, n'a pas craint de me perdre.... de te perdre.... Parce qu'il a employé le mensonge pour arracher à ma faiblesse.... à ma douleur .... une promesse irréparable.. Parce que, pour assurer par moi le bonheur de sa vie, il a brisé la mienne !

Elle parlait avec force, avec exaltation. Et ses lèvres tremblaient de colère.

Doucement, mais fermement, Jacques déclara:

—Vous êtes injuste, Gilberte, à l'égard de Claude. Il n'a fait que réaliser la prière d'un malheureux que la mort guettait et qu'un miracle seul a sauvé.

Elle s'appuyait en chancelant au dossier d'un fauteuil.

Jacques la força à s'asseoir.

Il disait:

— Ecoutez moi, Gilberte, et vous vous rendrez compte que le Destin seul fut injuste, que le Destin seul fut coupable.

A suivre